

# LES PLANS DE DEVELOPPEMENT

## I- Le plan d'industrialisation :

Pour développer l'industrie, il faut rechercher les sources d'énergie, notamment hydro-électrique (Manantali-Markala-Sélengué, etc.). Avec cette énergie, une industrie pourrait se développer grâce aux nombreux minerais dont dispose le pays (phosphate-ciment-calcaire, etc.).

Pour une industrialisation de base, il faut créer des sociétés d'Etat gérés par des conseils d'administration qui s'efforceront d'accroître les ressources des entreprises afin d'améliorer les salaires des travailleurs. D'où une programmation bien précise au niveau même de la répartition des **bénéfices en :**

- Pourcentage pour les salaires ;
- Pourcentage pour les œuvres sociales des sociétés ;
- Pourcentage pour l'approvisionnement du budget d'équipement.

## II- Le plan de scolarisation :

C'est par l'école que la masse d'un peuple s'éduque et devient capable de plus belles réalisations techniques dont dépend l'avenir immédiat de l'économie.

Quand le Mali aura formé ses cadres, son potentiel économique s'accroîtra d'un coup.

L'Etat doit faire aussi le bilan des fonctions et des emplois, grâce à l'utilisation des techniciens déjà formés.

## III- Les plans de développement et de financement :

L'Etat doit confier aux spécialistes le soin d'établir des plans de développement et de l'économie, en fonction des besoins et des ressources, en fonction des possibilités de main-d'œuvre et en liaison avec les plans de scolarisation (Plans de développement et d'équipement), portant sur cinq ou dix

ans, dirigés par l'Etat et ses partenaires techniques et financiers : (Banque Mondiale, F.M.I., C.E.E., etc. ...).